LE NIVEAU ORTHOGRAPHIQUE DES FUTUR-E-S ENSEIGNANT-E-S : RÉFLEXIONS ET PISTES À PROPOS DE LA FORMATION

CONTEXTUALISATION DE LA PROBLÉMATIQUE

S'il perdure une représentation bien ancrée dans la société, c'est effectivement celle où l'enseignant-e, quel que soit son lieu ou degré d'enseignement, est considéré-e comme le dépositaire des valeurs, des règles et des normes en vigueur pour l'orthographe. Il est souvent admis que l'enseignant-e revêt la fonction de modèle pour ses élèves, de manière générale mais également pour ce qui a trait à la question de la maitrise orthographique. Dès lors, qu'en est-il des étudiant-e-s qui entrent dans les Hautes Écoles pédagogiques (HEP) ou institutions similaires pour se former au métier d'enseignant-e? Les étudiant-e-s qui, dans leur trajectoire d'apprentissage de l'orthographe, auraient connu certaines difficultés, par exemple avec les règles de l'accord des adjectifs de couleur ou les accords du participe passé, ont-ils leur place dans une telle formation? S'ils/Si elles sont accepté-e-s à l'admission dans les HEP, que faudrait-il mettre en œuvre concrètement pour ces étudiant-e-s dont le parcours en orthographe a été jalonné de difficultés?

À la Haute École pédagogique Fribourg (HEP-PH FR), le parti a été pris de mettre l'accent sur l'acquisition des compétences en français langue première, pour les étudiant-e-s francophones d'une part (représentant deux tiers de la population estudiantine), respectivement en allemand langue première pour les étudiant-e-s germanophones. La démarche proposée pour travailler cette langue de scolarisation intègre le développement de ressources orthographiques mais cette approche, de nature non normative, privilégie plus généralement la compétence des étudiant-e-s à communiquer. Dans le cadre des cours dispensés à la HEP-PH FR mais également par l'accès au terrain lors des stages pratiques, les étudiant-e-s sont fortement sensibilisé-e-s à l'importance de considérer l'erreur — notamment en orthographe — comme le reflet d'un processus d'apprentissage, en cours d'acquisition, et non pas comme une « faute » à stigmatiser. Une approche identique est retenue pour le propre parcours des étudiant-e-s et les personnes qui rencontrent des difficultés dans la maitrise orthographique sont invitées à développer des stratégies pour y remédier.

PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT VISANT LA MAITRISE ORTHOGRAPHIQUE DES ÉTUDIANT-E-S

En ce sens-là, afin d'inviter les étudiant-e-s à poser un regard autoévaluatif et critique sur leur maitrise orthographique, et de manière plus générale sur leurs compétences en langue première, une attention particulière est portée sur leurs compétences langagières à l'entrée en formation initiale à la HEP-PH FR, mais également en amont, lors de l'admission des candidat-e-s. Jusqu'en 2011 en effet, les étudiant-e-s qui n'avaient pas obtenu la note minimale à l'examen de maturité gymnasiale ou spécialisée en langue première et/ou en langue seconde, étaient admis-e-s sous réserve. Ils pouvaient tout à fait entamer leur formation mais ils étaient d'emblée invités à approfondir leurs connaissances et à développer leurs compétences en langue(s) durant la première année de formation. Cette situation vient de changer en 2012 en raison de l'harmonisation entre Hautes Écoles et Universités.

Ce temps d'approfondissement supplémentaire ainsi mis à leur disposition doit, le cas échéant, leur permettre d'identifier leurs difficultés et de proposer des stratégies adaptées pour y remédier. Pour ce qui a trait à la langue seconde, les étudiant-e-s sont suivi-e-s individuellement par un-e accompagnateur/-trice linguistique qui les aide à travailler leurs compétences langagières en vue d'atteindre le niveau C1 selon le Cadre européen commun de référence (CECR, Conseil de l'Europe, 2001). Dans le cas de la langue première, c'est le ou la mentor-e accompagnant l'étudiant-e dans le développement de ses compétences professionnelles qui peut être amené-e à jouer un rôle-clé. En effet, il/elle peut assumer un rôle de soutien dans le développement de compétences langagières, notamment lors de la lecture du dossier d'apprentissage personnel (DAP) dans lequel les étudiant-e-s proposent des analyses réflexives écrites sur leur pratique enseignante. Il peut arriver également que

le ou la mentor-e signifie à l'étudiant-e qu'il/elle doit retravailler la forme (grammaire, syntaxe, orthographe, non respect des normes en vigueur) si un dossier d'apprentissage présente trop d'erreurs.

Un cours, intitulé « Connaissances de base en grammaire et en orthographe – perspective école primaire », a lieu durant la première année de formation initiale. Il est validé par la présence participative au cours et par la réussite d'un test en fin de 2^e semestre. Les questions posées dans le cadre de ce test prennent la forme d'activités concrètes susceptibles d'être rencontrées dans la pratique enseignante (par exemple identifier les erreurs orthographiques d'une production d'élèves et en faire une analyse critériée). Plus précisément, outre la partie sur la grammaire qui occupe la première place, les questions qui portent sur l'orthographe visent en particulier les objectifs suivants :

- connaître les spécificités du plurisystème orthographique de Catach (2007);
- utiliser ce plurisystème pour analyser des erreurs d'élèves et notamment donner à l'erreur un statut positif;
- maitriser le plurisystème orthographique dans ses écrits ;
- reconnaitre les différences entre langage oral et langue écrite.

Un dernier objectif du cours, non évalué lors du test, touche à la sensibilisation des étudiant-e-s à la question des pratiques en vigueur (ou non) issues des rectifications de l'orthographe du français et de la nouvelle orthographe.

Il y a plusieurs années, un atelier d'accompagnement à l'écriture avait été mis en place pour donner la possibilité aux étudiant-e-s de développer leurs ressources orthographiques, notamment lors de la rédaction des travaux écrits qui jalonnent leur parcours de formation. Deux publics avaient pris part en particulier à cet atelier d'écriture : les étudiant-e-s francophones (ou germanophones pour l'allemand langue première) qui souhaitaient améliorer ou approfondir leurs compétences en orthographe mais également les étudiant-e-s du diplôme bilingue, qui se doivent d'attester du niveau C2 selon le CECR en fin de 5^e semestre de formation, lors de leur examen pratique en langue seconde.

Dans l'intervalle, un cours de niveau C2 est apparu lors des semestres 3 et 4, spécialement conçu à l'intention des étudiant-e-s du diplôme bilingue. Dès lors, l'atelier d'écriture n'a pas été organisé ces dernières années en raison du manque de participant-e-s. Les personnes francophones qui doivent travailler leurs compétences orthographiques mettent en place d'autres stratégies : travail avec le ou la mentor-e, collaborations et relectures de leurs textes entre pairs, etc. Les étudiant-e-s du diplôme bilingue ont également recours à des collaborations soutenues entre étudiant-e-s afin de recevoir des conseils sur la rédaction de leurs textes en langue seconde ; leur mentor-e assume également le rôle d'accompagnateur-trice linguistique pour la poursuite du développement de leurs compétences langagières vers le niveau C2 et leur donne régulièrement un feedback sur la qualité de leurs productions écrites.

ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE À COMMUNIQUER DES ÉTUDIANT-E-S

Afin de valider la capacité des étudiant-e-s à utiliser leurs savoirs et savoir-faire orthographiques en situation, toutes les productions écrites réalisées au cours de la formation sont évaluées sur le plan de la forme. La HEP-PH FR ne certifie pas chaque module de formation en lui-même, mais demande à l'étudiant-e de produire deux à trois « tâches complexes » par année de formation, tâches intégratives d'un ensemble d'acquis développés dans plusieurs modules de formation. Par exemple, à la fin du 4^e semestre, l'étudiant-e doit, dans une discipline qu'il/elle a choisie, planifier, conduire et analyser une séquence didactique s'inscrivant dans la durée. Toute tâche complexe est considérée comme acquise seulement si chacun des critères d'évaluation (entre 4 et 5 critères) est minimalement acquis. Parmi ces critères d'évaluation, le critère « forme » est toujours présent. Pour valider la forme d'un travail, les évaluateurs/-trices prennent en compte différents indicateurs dont la structure du travail, le respect des normes syntaxiques et orthographiques ainsi que le respect des normes APA pour les citations et références bibliographiques.

De même, lors des stages pratiques, les enseignant-e-s de stage évaluent la compétence de leur stagiaire à « communiquer de manière claire et appropriée dans divers contextes liés à la profession enseignante », selon le référentiel de compétences en vigueur à la HEP-PH FR (2011). Pour évaluer cette compétence, plusieurs composantes sont distinguées dont l'utilisation d'un langage oral et écrit adapté (respect des règles linguistiques), autant dans les interventions auprès des élèves qu'auprès des partenaires de l'école.

Nous pouvons donc affirmer en synthèse que les savoirs et savoir-faire orthographiques des étudiante-s ne sont pas évalués en tant que tels à la HEP-PH FR mais que les différents dispositifs d'évaluation mettent un accent particulier sur la maitrise en contexte de différentes ressources linguistiques.

QUELQUES CONSTATS À PARTIR DES RÉSULTATS DU TEST DE « GRAMMAIRE-ORTHOGRAPHE »

Le test de fin de deuxième semestre s'est très bien passé en 2011 pour la majorité des étudiant-e-s qui s'y étaient présenté-e-s. Il en était de même lors des années précédentes. De manière générale, les étudiant-e-s francophones ou du diplôme bilingue présentent une aisance plus « naturelle » dans les objectifs du test qui visent la grammaire mais la partie orthographe n'a pas présenté d'obstacles insurmontables. Il faut souligner que les étudiant-e-s maitrisent très bien l'outil du plurisystème et que, dans l'ensemble, ils ne rencontrent pas de réelles difficultés à repérer les erreurs dans une production d'élève. Nous observons parfois quelques erreurs liés aux morphogrammes grammaticaux (en particulier pour la question du participe passé) ou aux logogrammes (repérage des homophones) mais, suite à une à deux relectures, les étudiant-e-s repèrent les erreurs et sont à même de les expliciter sur la base de la typologie du plurisystème. L'exercice sur la langue orale et écrite (transcription dans le sens « phonétique – français » par exemple) pose un peu plus de problèmes mais, là également, les étudiant-e-s recourent à des stratégies de relecture. C'est toutefois l'exercice qui représente le plus grand défi du test non seulement pour les étudiant-e-s francophones en difficulté, mais également pour les étudiant-e-s du diplôme bilingue, encore que ceci n'affecte en général pas leur réussite à ce test (réussi en cas d'obtention de 75 % des points au minimum). Si un deuxième passage du test doit être envisagé avant la reprise du troisième semestre, les étudiant-e-s francophones réussissent très bien l'épreuve de manière globale, grâce à un approfondissement de la matière durant l'été. Les étudiant-e-s du diplôme bilingue travaillent de façon intensive pour ce test et ne rencontrent pas davantage de difficultés que leurs collègues francophones.

ZOOM SUR LE NOUVEAU CURSUS DE FORMATION (MIS EN ŒUVRE DÈS 2013)

Actuellement, la HEP-PH FR construit un nouveau cursus de formation qui débutera normalement en septembre 2013. Pour développer et évaluer les connaissances et compétences linguistiques des étudiant-e-s, différents modules de formation ont été planifiés. Durant la première année de formation, un cours obligatoire aura pour but l'acquisition d'un métalangage grammatical au sens large et la connaissance des spécificités du plurisystème orthographique de Catach (2007). Un accompagnement facultatif sous la forme d'un atelier d'écriture permettra aux étudiant-e-s de parfaire leur compétence à communiquer par écrit dans différents contextes. Cette compétence de communication écrite sera validée par un examen obligatoire (au plus tard en fin de première année) qui prendra certainement la forme d'une production écrite en lien avec le métier d'enseignant-e et sera centrée sur la maitrise de ressources orthographiques, syntaxiques et textuelles.

CONCLUSION

De cette brève présentation des dispositifs d'enseignement et d'évaluation des compétences et connaissances orthographiques des étudiant-e-s à la HEP-PH FR, nous pouvons tirer trois constats.

En premier lieu, nos observations montrent que la maitrise par les étudiant-e-s de leur langue première mais aussi de leur langue seconde demeure une préoccupation institutionnelle importante à la HEP-PH FR, institution bilingue établie dans un canton dont la population est à la fois francophone et germanophone.

Nous observons aussi que les évaluations proposées dans ce domaine sont surtout centrées sur la compétence des étudiant-e-s à communiquer à l'oral et à l'écrit et évaluent rarement les ressources orthographiques en tant que telles. Pourtant, de nombreux auteurs et notamment Angoujard (1994) définissent l'apprentissage orthographique par deux composantes, une connaissance orthographique (maitrise du lexique et du code orthographique) et une production orthographique (utilisation en contexte du lexique, du code orthographique et des stratégies y relatives). Si certains modules de formation (par exemple le cours lié au plurisystème orthographique ou l'atelier d'écriture) permettent clairement le développement de connaissances et de stratégies orthographiques, la HEP-PH FR ne met pas l'accent sur ces connaissances dans ses évaluations, notamment parce qu'elle estime que les étudiant-e-s devraient avoir eu un parcours initial suffisant — tous les étudiant-e-s HEP sont en possession d'une maturité gymnasiale ou spécialisée — pour développer de telles ressources et qu'elle n'est plus le lieu de les évaluer.

Enfin, nos observations montrent une volonté des formateurs et formatrices de la HEP-PH FR d'axer leur action sur un accompagnement de l'étudiant-e dans le développement de ses connaissances orthographiques et de sa compétence à communiquer plutôt que dans une sélection en début de formation. Le but d'une telle approche est d'amener chaque futur-e enseignant-e à prendre conscience de ses forces et faiblesses dans la maitrise des langues et à construire et développer des compétences langagières et des ressources nécessaires à une maitrise de la langue dans leur métier au quotidien, auprès des élèves comme auprès des partenaires de l'école.

Véronique MARMY CUSIN & Delphine ETIENNE-TOMASINI,

Haute École pédagogique, Fribourg

BIBLIOGRAPHIE

- ALLAL, L., BÉTRIX KÖHLER, D., SAADA-ROBERT, M., RIEBEN, L., ROUILLER, Y. & WEGMÜLLER, E. (2001). Apprendre l'orthographe en produisant des textes. Fribourg: Éditions universitaires.
- ANGOUJARD, A. (1994). Les deux composantes de l'apprentissage de l'orthographe. In A. Angoujard (Éd.), Savoir orthographier à l'école primaire (pp.12-15). Paris : Hachette.
- ANGOUJARD, A., JAFFRÉ, J.-P., RILLIARD, J., SANDON, J.-M. & CATACH, N. (1994). Savoir orthographier à l'école primaire. Paris : Hachette.
- CATACH, N. (2007, nouvelle éd.). L'orthographe française. Paris : Armand Colin.
- CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP). (2002). Rectifications de l'orthographe du français. Neuchâtel : CIIP.
- CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP). (2006). Enseignement/apprentissage du français en Suisse romande : orientations. Neuchâtel : CIIP.
- CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP). (2011). Plan d'études romand. Neuchâtel : CIIP.
- CONSEIL DE L'EUROPE. (2001). Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer. Paris : Didier.
- DOLZ, J., NOVERRAZ, M. & SCHNEUWLY, B. (Dirs). (2001). S'exprimer en français : séquences didactiques pour l'oral et pour l'écrit (8 vol.). Bruxelles : De Boeck ; Neuchâtel : COROME.
- HAUTE ÉCOLE PÉDAGOGIQUE. (2011). Référentiel de compétences. Fribourg: HEP.



La Lettre de l'Association

n° 52 2012

Association internationale pour la Recherche en Didactique du Français

Le dossier Didactique de l'orthographe: points de vue de la recherche et de la formation Réflexions et débats

Des recherches sur...

Notes de lecture

Informations